

Diversification

UN CLUSTER POUR LA LOGISTIQUE

La naissance du Cluster For Logistics a été annoncée lors du deuxième forum logistique, le 18 février. Si les sept membres institutionnels y travaillent déjà, les entreprises se font encore prier.

Nicolas Raulot (texte), Luc Deflorenne (photo)

Après le cluster maritime, le cluster ecotechnologies, les efforts de diversification de l'économie luxembourgeoise se poursuivent en direction des industries à haute valeur ajoutée. Le 18 février, c'est la naissance du **Cluster For Logistics**, Luxembourg (l'anglais est la langue véhiculaire de ce secteur) qui a été annoncée à l'occasion du deuxième Logistics Management Forum. Lors de la première édition de cet événement organisé l'an dernier à Luxexpo, le ministre de l'Economie **Jeannot Krecké** avait exprimé le souhait que les acteurs locaux de cette discipline coordonnent leurs actions. C'est maintenant chose faite. «*Le cluster est une plateforme d'échange d'informations avec la volonté de créer un réseau d'excellence*», résume **Pierre Gramegna**, directeur de la Chambre de Commerce et président du cluster qui prend la forme d'une asbl. Les sept membres fondateurs (Chambre de Commerce, Confédération Luxembourgeoise du Commerce, Fedil, Cluster Maritime, Luxinnovation, Centre de Recherche Public Henri Tudor et Université du Luxembourg) apportent leur contribution financière, mettent en commun leur savoir-faire et leurs ressources humaines.

AMÉLIORATION DU CADRE LÉGISLATIF

Parmi les objectifs fixés figurent le renforcement des collaborations et des synergies entre les différents acteurs, le développement de nouveaux produits et services, l'enrichissement de l'offre de formation, l'amélioration du cadre législatif et réglementaire. Le cluster a déjà commencé ses travaux il y a six mois avec la création de trois groupes de travail, portant sur la formation, l'innovation et les aspects législatifs. «*En matière de formation, il s'agissait notamment de faire un état des lieux de ce qui existe déjà au Luxembourg et dans la Grande Région*», indique Pierre Gramegna. Des dizaines de masters, MBA et autres formations techniques en logistique ont été dénombrées. Le groupe de travail innovation a opté pour une démarche semblable. «*Nous avons commencé par identifier les technologies clés au niveau mondial dans le domaine de la logistique et des transports*, explique Lionel Cammarata de Luxinnovation. *Parallèlement, nous avons rendu visite à une douzaine d'entreprises locales pour analyser leurs besoins, leurs compétences, les enjeux*». Pour atteindre l'objectif de devenir un hub inter-

national de logistique, le Grand-Duché veut profiter de sa position centrale en Europe et de son avantage compétitif en termes de TVA avec un taux à 15%, soit le plus faible de toute l'Union Européenne. Des arguments qui ont déjà convaincu plusieurs grands noms de la logistique de s'implanter au Luxembourg. «*79% du PIB de l'Union Européenne se situent à 500 miles du Luxembourg. Outre le taux de TVA le plus faible de l'Union, le Luxembourg offre de nombreux allègements fiscaux, qui ont des effets positifs sur le cash-flow des entreprises. Le potentiel est donc énorme. Le Luxembourg a la possibilité d'acquérir de nouveaux clients au niveau international, pas seulement au niveau européen*», se réjouit Clemens Abt, directeur général de Kuehne+Nagel. Fondé en 1890, ce groupe germano-suisse emploie 54.000 personnes dans le

monde, dont environ 500 au Grand-Duché. Il a annoncé en octobre dernier une extension de son centre logistique dans la zone d'activité Eurohub centre à Contern. Il reste qu'en ces temps de crise, l'accueil des entreprises ne semble pas aussi enthousiaste qu'espéré. Compte tenu du net ralentissement du commerce mondial, les acteurs privés sont pour l'instant davantage préoccupés par leur trésorerie et leurs perspectives de court terme que par des considérations stratégiques.

Pierre Gramegna lance un appel aux entreprises concernées et précise que les ambitions du cluster dépassent le seul secteur du transport. Il invite les exploitants d'infrastructures, les prestataires de services et au-delà «*toutes les entreprises d'une certaine taille qui doivent gérer des problématiques de logistique*» à mettre la main à la pâte. ●

Jeannot Krecké (ministre de l'Economie) avait exprimé le souhait que les acteurs locaux de la logistique coordonnent leurs actions.

